

## PRE-COMPTES RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Séance n° 01 du jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020

#### I – OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance débute à 18h23

Les participants sont au nombre de 22 personnes dont 21 votants, Madame Bérangère Vaté, proviseure-adjointe, participant en tant qu'invitée permanente aux séances du conseil d'administration.

Monsieur Zatar ouvre la séance et excuse les absents.

#### 1. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Zatar propose Monsieur Sauzede qui accepte. Monsieur Zatar l'en remercie.

VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
1	21					21	

#### 2. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du mercredi 3 juin et de la séance n° 5 du mardi 9 juin 2020 (voir pièces jointes)

Le document donné en PJ est transmis ce jour en séance.

Plusieurs remarques sont transmises par les membres du conseil :

Mme Largeron demande à modifier page 2 (par choix pédagogique) et p3 (~~validé par la région~~).

Mme Largeron note deux détails pages 2 et 3 (~~certificat~~ d'un point de vue statutaire en ASA) et précise au CA du 16/9 page 2 ils (demandent) 102 heures.

M. Maret précise que le bilan des mesures disciplinaires n'a pas été envoyé (p7 avant dernier §)

Ces remarques étant prises en compte, Monsieur le Proviseur procède au vote.

VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
2	21					21	

### 3. Adoption de l'ordre du jour

#### I - Ouverture de séance :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du mercredi 3 juin et du mardi 9 juin 2020 (voir pièces jointes)
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Proposition de règlement intérieur du Conseil d'administration

#### II - Affaires relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducative

1. Bilan de rentrée et point de situation sanitaire

#### III - Affaires juridiques et financières

1. Sorties et voyages scolaires 2020-2021 (voir pièce jointe)
2. Logements de fonction
3. Tarifs de la restauration 2021
4. Groupement de commande fruits et légumes 2021-2025

#### IV – Questions diverses :

Monsieur Zatar indique qu'il a été destinataire de questions diverses de la part du SNES FSU :

- Point répartition IMP 2020-2021
- Point restructuration du lycée
- Manque de personnel : point AED, agents Région, infirmière
- Communication de la DHG réelle rentrée 2020

M. Zatar présente en détail le règlement intérieur du CA et en fait lecture aux membres du CA : les deux précisions concernent la durée de réunion et le délai de 8 jours.

Mme Portejoie ne souhaite pas de limitation de durée, pour ne pas circonscrire les débats.

M. Zatar insiste sur l'importance du dialogue avec l'ensemble des représentant.es du Conseil.

#### VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
3	21					21	

## II - AFFAIRES RELATIVES AU CONTENU ET A L'ORGANISATION DE L'ACTION EDUCATIVE

### 1. Bilan de rentrée et point de situation sanitaire

Présentation des effectifs : 1327 élèves dans le secondaire et 227 Post Bac.

Mme LARGERON expose ce qui a été mis en place face à la situation sanitaire : gel, totems, savons dans les sanitaires, sprays. A la cantine les dispositifs sont adaptés. Plusieurs interventions demandent successivement la mise en place de serviettes papiers, insistent sur l'importance du lavage des mains et pointent les bouchons causés par les totems. Sur la restauration scolaire, les enseignants demandent une distanciation physique avec des espacements prévus. Les effectifs fluctuant entre 700 et 900 élèves, on ne peut installer les élèves différemment sans diminuer leur accueil.

Pointant le choix ministériel de ne pas organiser les lycées en demi-groupes, Mme Siboni évoque l'EPS dans des salles confinées. M. ZATAR explique la règle en EPS : si possible la pratique sportive doit se faire avec un masque. Mme LINA NADAROU présente concrètement les risques en salle de muscu. Mme BIÈVRE précise que le rectorat n'a pas donné de consignes à ce sujet. Mme VATÉ remercie au nom de la Direction l'ensemble des personnels du Lycée.

**Vie Scolaire** : les élèves testés sont suivis au quotidien par l'équipe des AED : cette semaine 38 tests dans 23 classes pour 5 positifs ; depuis septembre : 24 cas positifs sur 125 testés sur 13 classes. M. BLANCHET pointe les classes de 1<sup>ère</sup> dispatchées dans les groupes de spécialités, et pose la question de la constitution des classes de 1<sup>ère</sup> l'an prochain.

M. MARET pose la question des Professeurs principaux : Mme Bièvre parle de sérieuses difficultés pour les trouver sur chaque classe cette année.

Les membres du CA échangent sur la problématique des groupes de spécialités (pour rendre possible tous les menus de spécialités) et la question de l'orientation des élèves.

**19h00 : Monsieur Husson prend place au conseil.**

### III - AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIERES

#### 1. Sorties et voyages scolaires 2020-2021 (voir pièce jointe)

Mme Largeron présente les projets déposés par les enseignants l'an dernier : compte tenu de la situation actuelle, peu de projets ont pu être maintenus, et la plupart sont des projets récurrents. Le retour des correspondants Finlandais est prévu au printemps 2021, si le calendrier des épreuves du bac le permet. Pour information, Mme Largeron présente au CA les projets d'action culturelle.

Après plusieurs échanges sur les voyages et les projets Mme Largeron demande un vote global et obtient l'unanimité des voix du conseil.

VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
5	21					21	

#### 2. Logements de fonction

Pas de changement d'attribution des logements cette année.

VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
6	21				1	20	

#### 3. Tarifs de la restauration 2021

Les propositions de tarif sont distribuées en séance. Pour la ligne DP, Mme Largeron propose le maintien des tarifs restauration internat de l'an dernier. De même pour les autres tarifs, sauf les Conventions d'Occupation Précaire, pour lequel sont facturés des loyers indexés.

VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
7	21					21	

#### 4. Groupement de commande fruits et légumes 2021-2025

Le groupement de commande auquel adhère le lycée est géré par le lycée voisin de la Martinière Duchère, ce qui permet notamment de passer commande de marchés bio, frais et locaux.

Mme Largeron et Mme Cosson échangent, sur l'offre des menus végétariens et la formation éco-responsable dispensée aux élèves.

## VOTE

N°	Votants	Refus de vote	Blanc	Nul	Abstention	Pour	Contre
8	21					21	

## IV – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Zatar indique qu'il a été destinataire de questions diverses de la part du SNES FSU :

- Point répartition IMP 2020-2021
- Point restructuration du lycée
- Manque de personnel : point AED, agents Région, infirmière
- Communication de la DHG réelle rentrée 2020

- M. Zatar présente les informations dont il dispose quant aux IMP prévues l'an dernier. Echangeant avec les personnels concernés par ces IMP, il présentera le tableau dès que possible.

- Le tableau de la DHG réelle sera distribué aux membres du CA, ainsi que les effectifs par option.

- Manque de personnel :

Nous avons au Lycée 8 ETP AED (Assistant.es d'Education en Emploi Temps Pleins)

Agents : la situation a pu être tendue ce mois de septembre en terme d'absences (toutes non liées à la situation épidémique, depuis le 21 trois agents contractuels sont en contrat CDD jusqu'aux vacances d'octobre ou de décembre)

Les PAI connus seront prolongés, pour tous ceux qui doivent être réinitiés, nous ne pouvons pas avoir accès à la base de la médecine scolaire.

- Restructuration :

il semble que le virus ait décalé un calendrier déjà très empêché.

La négociation pour l'accès pompiers et gymnase est en bonne voie, mais les contraintes posées par les ABF sont importantes : manquent 900m<sup>2</sup> de foncier qu'il sera compliqué de trouver.

Le référentiel des lycées n'est plus adapté à la réforme. S'ensuit un débat et un échange sur le chantier de restructuration évoqué lors de ces neuf dernières années.

**LA SEANCE EST CLOSE à 20h35.**

Le/La secrétaire de séance

Philippe Sauzède

Le proviseur

Karim ZATAR

**Séance n°1 du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 01/10/2020**

Nom Etablissement : Lycée de Saint-Just

Adresse : 21 rue des Farges – 69005 Lyon

Type : LGT

**Membres du conseil d'administration**

QUALITE	TITULAIRES					SUPPLEANTS					
	Noms	Prénoms	P	A	E	Noms	Prénoms	P	A	E	
<b>I - ADMINISTRATION -</b>											
Membres de droit											
Chef d'établissement, président	1 ZATAR	Karim	P								
Adjoint au chef d'établissement	2 BIEVRE	Florence	P								
Adjoint-gestionnaire de l'établissement	3 LARGERON	Annie	P								
Conseiller principal d'éducation	4 SOULIER	Martine	P								
Chef des travaux	5										
<b>II - ELUS LOCAUX</b>											
Collectivité territoriale rattachement	1 COSSON	Monique	P			1 CONDEMINE	Anne Sophie				
	2 LEVY	Fabienne			E	2 DELACROIX	Pierre				
Représentants de la commune siège	1 HUSSON	Nicolas	P			1 POPOFF	Sophia				
	2 PROST	Anne	P			2 DUARTE	Marie				
<b>OU si établissement public de coopération intercommunale (EPCI)</b>											
Collectivité territoriale rattachement	1					1					
	2					2					
Représentant de la commune siège	1					1					
Représentant de l'EPCI	1					1					
<b>III - PERSONNALITES QUALIFIEES</b>											
Si membres administration = 5	1										
Si membres administration < 5	1 RUELLE	Louis	P								
	2 LEVERRIER	Nathalie									
<b>Total du premier tiers 10</b>											
<b>IV – ELUS DES PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT</b>											
Personnels d'enseignement et d'éducation	1 PORTEJOIE	Céline	P			1 GUILHIN	Gilles				
	2 BLANCHET	Alain	P			2 ZANNAD	Rozenn				
	3 SAUZEDE	Philippe	P			3 PONCHON	Pierre				
	4 BOISSIEU	Claire				4 UBACH	Stéphane	P			
	5 AUDRAS	Damien	P			5 DUPLAT	Patrick				
	6 DUDERMEL	Olivier	P			6 CARPENTIER	Clémentine				
	7 CONVERS	Emmanuelle	P			7 SAYSSET CATTIN	Marie Chantal				
Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (PATOSS)	1					1 TOURON	Michel				
	2 RIFAUX	Anne				2 RASTOLL	Michel				
	3 SEBEI	Claudie	P			3 SPENNATO	Cécile				
<b>Total du deuxième tiers 10</b>											
<b>V – ELUS DES PARENTS D'ELEVES</b>	1 CHARENTUS	Thierry				1 DUQUET	Pascal				
	2 MARET	Olivier	P			2 CHENEVEZ	Isabelle				
	3 BAUDRY	Florence	P			3 REBIZZI	Marie pascale	P			
	4 SIBONI	Danièle	P			4 MICHEL	Laurence				
	5 MOSNIER	Marilyne	P			5 BROLLES	Eric				
<b>– ELUS DES ELEVES</b>	1 LAURENT	Adélie				1 CHOTEAU-MOURIAUX	Léa				
	2 ROUTAULT	Roman				2 FOREST	Baptiste				
	3 NADAROU	Lina	P			3 BLIN	Margaux				
	4 JOAO	Inès				4 RUIZ	Ana				
	5 MILLIAT	Théophile				5 THIBAUT	Paul				
<b>Total du troisième tiers 10</b>											
			<b>Total titulaires</b>	20		1	<b>Total suppléants</b>			2	
<b>Total membres du CA</b>		<b>30</b>	<b>Quorum</b>		<b>16</b>		<b>Total présents à la séance</b>			<b>22</b>	

Secrétaire de séance :

Président : Karim ZATAR

0690028F  
ACADEMIE DE LYON  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SAINT JUST  
21 RUE DES FARGES  
69005 LYON  
Tel : 0437413030

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 7  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 23/09/2020  
Réuni le : 01/10/2020  
Sous la présidence de : Abdelkarim Zatar  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54  
**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS-CITE DE LA MUSIQUE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**  
Pièce(s) jointe(s)  
 Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :  
PARIS-Cité de la musique : sortie scolaire 2020/2021  
  
- période pressentie : mars-avril 2021  
- 30 élèves et 2 accompagnateurs  
- coût par élève : 110€  
- M. Thollon, enseignant en musique, organisateur  
- concerne élèves de seconde option musique  
  
(CF : budget mis en annexe)

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Zatar  
Prénom : Abdelkarim  
Signé le: 13/10/2020 11:10:56

0690028F  
ACADEMIE DE LYON  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SAINT JUST  
21 RUE DES FARGES  
69005 LYON  
Tel : 0437413030

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 2-1

**Annule et remplace l'acte n° 2 - 2020-2021**

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/09/2020

Réuni le : 01/10/2020

Sous la présidence de : Abdelkarim Zatar

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à CLERMONT FERRAND , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CLERMONT FERRAND Festival du court métrage : sortie scolaire 2020/2021

- période pressentie : 3 au 5 février 2021
- 35 élèves et 3 accompagnateurs
- Participation familles par élève : 174,29 €
- subvention Région 900 €
- Madame Pitre-Madinier, enseignante en audiovisuel, organisatrice
- concerne élèves de seconde, première et terminale CAV

(CF : budget mis en annexe)

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0690028F  
ACADEMIE DE LYON  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SAINT JUST  
21 RUE DES FARGES  
69005 LYON  
Tel : 0437413030

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : REPARTITION DES CONCESSIONS DE LOGEMENT ET COP ETAT

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 5  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 23/09/2020  
Réuni le : 01/10/2020  
Sous la présidence de : Abdelkarim Zatar  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide la répartition des concessions de logement ETAT**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Logements Etat - Répartition concessions 2020-2021 (1 P.J. - CF partie grisée)

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0690028F  
ACADEMIE DE LYON  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SAINT JUST  
21 RUE DES FARGES  
69005 LYON  
Tel : 0437413030

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 4  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/09/2020

Réuni le : 01/10/2020

Sous la présidence de : Abdelkarim Zatar

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS-CITE DE LA MUSIQUE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

PARIS-Cité de la musique : sortie scolaire 2020/2021

- période pressentie : mars-avril 2021
- 30 élèves et 2 accompagnateurs
- coût par élève : 110€
- M. Thollon, enseignant en musique, organisateur
- concerne élèves de première option musique

(CF : budget mis en annexe)

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Zatar

Prénom : Abdelkarim

Signé le: 13/10/2020 11:10:47

0690028F  
ACADEMIE DE LYON  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SAINT JUST  
21 RUE DES FARGES  
69005 LYON  
Tel : 0437413030

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 6  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 23/09/2020  
Réuni le : 01/10/2020  
Sous la présidence de : Abdelkarim Zatar  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

GA FL - groupement de commandes pour la fourniture de fruits et légumes frais dans le cadre d'un marché à bons de commandes pour une durée maximale de 48 mois (01/09/2021 au 31/08/2025).

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Zatar  
Prénom : Abdelkarim  
Signé le: 13/10/2020 11:10:53

0690028F  
ACADEMIE DE LYON  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SAINT JUST  
21 RUE DES FARGES  
69005 LYON  
Tel : 0437413030

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 1-1

**Annule et remplace l'acte n° 1 - 2020-2021**

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/09/2020

Réuni le : 01/10/2020

Sous la présidence de : Abdelkarim Zatar

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à BERLIN , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

BERLIN : échange scolaire 2020/2021

- période pressentie : mai-juin 2021

- 20 élèves et 2 accompagnateurs

- Participation familles par élève : 255 €

- subvention Région : 2500 €

- Mme Sanguinetti, enseignante en allemand, organisatrice

- concerne tous les élèves de seconde et première allemand

P.J. projet de budget

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :                      21

Pour :    21

Contre :    0

Abstentions :                                      0

Blancs :    0

Nuls :    0

0690028F  
ACADEMIE DE LYON  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SAINT JUST  
21 RUE DES FARGES  
69005 LYON  
Tel : 0437413030

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : REPARTITION DES CONCESSIONS DE LOGEMENT ET COP RARA

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 3  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 23/09/2020  
Réuni le : 01/10/2020  
Sous la présidence de : Abdelkarim Zatar  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide la répartition des concessions de logement Région AURA**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Logements Région - Répartition concessions année 2020-2021 (1 P.J. - CF partie grisée)

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0690028F  
ACADEMIE DE LYON  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SAINT JUST  
21 RUE DES FARGES  
69005 LYON  
Tel : 0437413030

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : TARIFS DE RESTAURATION 2021

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 8  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 23/09/2020  
Réuni le : 01/10/2020  
Sous la présidence de : Abdelkarim Zatar  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20  
-  
**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne un avis favorable pour l'application des tarifs restauration 2021**

Pièce(s) jointe(s)  
 Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :  
TARIFS DE RESTAURATION 2021  
CF : document mis en annexe

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Zatar  
Prénom : Abdelkarim  
Signé le: 16/10/2020 17:44:31

0690028F  
ACADEMIE DE LYON  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SAINT JUST  
21 RUE DES FARGES  
69005 LYON  
Tel : 0437413030

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : TARIFS (HORS RESTAURATION) 2021

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 9  
Année scolaire : 2020-2021  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 23/09/2020  
Réuni le : 01/10/2020  
Sous la présidence de : Abdelkarim Zatar  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20  
-  
**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne un avis favorable pour les tarifs 2021 (hors restauration)**

Pièce(s) jointe(s)  
 Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :  
TARIFS (HORS RESTAURATION) 2021  
CF : document mis en annexe

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Zatar  
Prénom : Abdelkarim  
Signé le: 16/10/2020 17:44:34